L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 23 SEPTEMBRE 1856.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.,
ÉDITEURS PROPRIÉTAIRES:
G. F. WEISSE, N. DUFOUR,
E. DUVERGER, S. HARBY.
Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 23 SEPTEMBRE.

ABONNÉS A LA SEMAINE.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir les abonnements *à la semaine*, à raison de [illegible] cents pour les six numéros. Il se présente tous les jours dans nos bureaux des personnes qui désirent s'abonner pour un [illegible] comme en leur ouvrant [illegible] pour une aussi courte période [illegible] nous avons résolu de tout consentir [illegible] nos porteurs à nous rembourser [illegible] à ces derniers que les abonnés *à la semaine* devront payer le montant [illegible] hebdomadaire.

Enregistrement.

[illegible] les citoyens [illegible] à l'élection présidentielle [illegible] se faire inscrire *immédiatement*. Le [illegible] de l'enregistrement n'a [illegible] de certificats qu'à environ [illegible] des votants de la Nlle-Orléans. [illegible] nous sépare du jour de [illegible] est à peine d'un mois et demi, et les [illegible] peut être pas la facilité [illegible] à cause de la foule qui se [illegible] heures dans les bureaux de M. St Martin. [illegible] que l'élection présidentielle [illegible] chaque État aux lois [illegible] pourront voter [illegible] qui auraient [illegible] de nos élections [illegible].

[illegible] qu'un certain nombre de [illegible] se faire enregistrer [illegible] à la charge du jury. [illegible] Les listes du shérif com[illegible] les personnes ins[illegible] citoyens majeurs en gé[illegible].

[illegible] trop graves pour [illegible] se fassent pas inscrire [illegible] suffrage, le 4 novembre [illegible] électorale.

Pennsylvanie et New-York.

[illegible] le passage suivant [illegible] comté de Westmoreland [illegible] portant la date du [illegible] adressée à un habitant [illegible] le frère de ce dernier [illegible] à la publicité.

[illegible] de la lettre, de mé[illegible] la reçue, est démocrate [illegible] de Westmoreland à tou[illegible] les démocrates. En 1852 [illegible] 303 voix contre 5,509 [illegible] pareil comté se pro[illegible] comment celui-ci se[illegible] ses parties de la Pennsylvanie [illegible] est ordinairement en [illegible].

[illegible] de la lettre dont nous [illegible].

[illegible] Pennsylvanie, 7 septembre 1856.

[illegible] votre lettre du 19 [illegible] dirai que si vous [illegible] frère, *vous n'a*[illegible] *le vote de la Penn*[illegible] *de Buchanan*. Je n'ai ja[illegible] s'opérer dans [illegible] hommes qui, je le [illegible] le ticket démocrate [illegible] pour Frémont. [illegible] assemblées démocrati[illegible] d'avoir dans le [illegible] Et bien! toutes celles [illegible] commencement [illegible] l'ombre. La [illegible] des milliers de [illegible] des milliers de [illegible] meeting en faveur de [illegible] tenu récemment [illegible] trois cents per[illegible] avait près de *trois* [illegible] en faveur de [illegible] temps. Pour [illegible] État il faut qu'il [illegible] père. Je vous [illegible] d'une plus [illegible] opération.

J. N. D.

[illegible] de lire est pré[illegible] d'un démo[illegible] d'un hom[illegible] à dissi[illegible] qui écrit à un [illegible] et l'empê[illegible] demment. Il fé[illegible] des partis en [illegible] franchise de [illegible] triomphe des [illegible] parce que ces der[illegible] être battus. [illegible] important et ne [illegible] aux démocrates.

[illegible] est une question de [illegible] devrait l'emporter [illegible] l'intérêt d'un [illegible] que la démocra[illegible] sans l'Union? [illegible] songeons ensuite [illegible] et nos mesures po[illegible].

[illegible] à soutenir [illegible] réunirons [illegible] Ni M. Buchanan, [illegible] élus si l'un [illegible] Le Sud se divi[illegible] le vote presque [illegible] au candidat [illegible].

[illegible] prononcé pour [illegible] trois, s'il en veut, [illegible] sont en faveur [illegible] est en [illegible] Sud ne donnent [illegible] M. Buchanan ne peut [illegible] Les États [illegible] 120 voix et il en [illegible] pour être élu, [illegible] Nord et appoint de [illegible].

[illegible] est certain d'a[illegible] Sud se rallie una[illegible] et il est élu.— [illegible] que les démocrates [illegible] M. Buchanan.— [illegible] à esclaves.

[illegible] qu'une mauvaise [illegible] M. Fillmore triomphe à [illegible] nous perdent [illegible] de tous les autres [illegible] pour être [illegible] autre part que [illegible] à M. Frémont, et il sera [illegible] même que le Massachusetts [illegible] New Jersey se prononcent [illegible] États ne donnant [illegible] voix.

[illegible] reste-t-il aux démocrates [illegible] à la Pennsylvanie? Au [illegible] sans doute, et no[illegible] le Sud serait de réu[illegible] sur le candidat qui seul [illegible] État important de la cause [illegible] empêcher ainsi le triomphe [illegible] hostile à nos intérêts et à [illegible].

MANIFESTATIONS POLITIQUES.

[illegible] Bâton Rouge publie les dé[illegible] d'une démonstration des amis [illegible] paroisse d'Ouest Bâton-Rouge.

[illegible] personnes s'étaient réu[illegible] Le meeting s'est [illegible] la présidence de M. Louis Fa[illegible] Valentin Dubroca, [illegible] William Markham, Sidney [illegible] A. Matta, Guy Labau[illegible] restes du [illegible] de vice-présidents.

[illegible] de la Nouvelle-Orléans, [illegible] d'accord. Il a dit qu'il [illegible] d'avoir voté pour M. [illegible] sénateur au Congrès, ce [illegible] déclaré champion de [illegible] (*qualités souveraines*) [illegible] qui puisse en [illegible] République, est M. Fillmore.

[illegible] a pris ensuite la pa[illegible] a fait l'accueil [illegible] sa présence d'ap[illegible] Ce second orateur [illegible] en français. Il a lu le [illegible] par M. Fillmore à Newburg [illegible] plus concluan[illegible] était incapable d'être, [illegible] pas uns de ses ac[illegible] de ceux de ses [illegible] à l'étranger ou qui [illegible].

[illegible] est terminée au milieu du [illegible] et paraît avoir pro[illegible] sur l'esprit des dé[illegible] assistaient.

Bulletin Européen.

Nous avons reçu hier nos journaux européens [illegible] par l'*Atlantic*: ils vont jusqu'au [illegible] pour l'Angleterre et jusqu'au [illegible] continent.

[illegible] qu'il avait été fortement [illegible] le retour du maréchal Pélissier [illegible] confier le gouvernement [illegible] Algérie. D'après de nouvelles [illegible] *statu quo* serait au contraire [illegible] grande satisfaction sans doute [illegible] Randon.

On parle aussi, à Paris, du prochain envoi [illegible] pour renforcer la garnison de R[illegible].

La souscription ouverte en Piémont pour [illegible] cent canons à la forteresse qu'on va élever à Alexandrie, réussissant [illegible] gré des partisans de Mazzini. [illegible] répondu par la publication de listes [illegible] but d'offrir dix mille fusils à la [illegible] ou à la province italienne qui, la première, se soulèverait contre les gouvernements établis. Le cabinet de Turin a vu dans cette manifestation une atteinte aux devoirs internationaux, et il a fait saisir et supprimer les journaux qui y avaient prêté le concours de leur publicité.

Le *Morning Post*, qui avait annoncé il y a quelque temps la prochaine évacuation de la Grèce, revient sur cette nouvelle. L'évacuation, dit cette feuille, sera retardée, et une modification de cabinet aura probablement lieu à Athènes. D'après le même journal, la Russie n'enverrait pas d'ambassadeur à Londres pour régler les affaires de la Grèce, et conférences auraient lieu en l'absence de cet envoyé.

Une correspondance d'Athènes annonce le prochain retour dans cette ville du roi Othon, dont l'absence, qui devait être de cinq mois, se trouverait abrégée de moitié. On faisait à Athènes d'interminables conjectures sur les motifs qui ont pu causer cette modification dans les intentions du roi.

Les nouvelles d'Espagne se réduisent à des détails sur les cérémonies du mariage du prince Adalbert avec l'infante Amélie. Les correspondances favorables au gouvernement prétendent que le décret relatif à la suppression de la garde nationale a été généralement approuvé, non-seulement par les modérés et les conservateurs, mais encore par les progressistes modérés. Elles répètent aussi, que la meilleure entente règne entre tous les membres du cabinet et la couronne.

Le grand événement du mois de septembre en Europe, sera le couronnement de l'empereur Alexandre. Les générations gardent encore le souvenir des pompes orientales déployées au sacre de l'empereur Nicolas; celles qui vont avoir lieu à Moscou pour le couronnement de son successeur dépasseront ces traditions en éclat et en solennité.

Le *Moniteur* donne aujourd'hui la nouvelle officielle de l'évacuation complète de la Turquie par l'armée d'Orient. Le bâtiment sur lequel les derniers soldats français ont pris passage est parti de Constantinople le 16 août.

On écrit de Paris sous la date du 31 août:

Je vous ai entretenu souvent des probabilités qui semblaient appeler le maréchal Pélissier au commandement général de l'Algérie; il semblait que cette situation ne put être refusée aux vœux bien arrêtés et bien positivement manifestés de l'ex-commandant en chef de l'armée de Crimée. Toutefois j'apprends aujourd'hui d'une façon assez positive le maintien du *statu quo*. L'empereur se serait exprimé dans les termes les plus flatteurs pour le maréchal, mais le titre de duc de Malakoff et la dotation future de cent mille francs avaient vraisemblablement été destinés, dans l'esprit de l'empereur, à devenir la compensation du commandement que la paix enlevait à l'illustre guerrier. L'empereur apprécie du reste les services du maréchal Randon, chez qui il n'y aurait pas à redouter, dit-on, une certaine indépendance de vues, une résistance éventuelle d'attitude que le commandant en chef de l'armée d'Orient ne s'est pas fait faute d'opposer pendant la durée de la campagne aux inspirations qui, de si haut qu'elles vinssent, ne lui ont point paru conformes à ses propres idées.

Le modèle de la médaille que le sultan veut faire distribuer dans l'armée française est à Paris. Cette médaille sera en or pour les généraux, en argent pour les officiers. Elle n'est point destinée aux soldats et sous-officiers. Elle ne porte point de figure, selon la tradition ottomane; d'un côté se trouvent gravés, en langue turque, les mots: *Abd-ul-Medjid, empereur des Ottomans*, et au-dessous ceux-ci: *Justice, courage, reconnaissance*. De l'autre côté, et toujours en langue turque, ces mots: *Prise de Sébastopol*, avec une carte déployée portant le mot (le seul en français) *Crimée*.—Cette médaille est due à un graveur américain.

ESPAGNE ET MEXIQUE.

Le différend hispano-mexicain n'est pas encore réglé définitivement, comme nous le croyions d'abord. L'Espagne refuse de ratifier la transaction acceptée par son ministre et le rappelle. Voici ce que nous lisons dans le *Journal de Madrid*:

Au milieu du temps d'arrêt que l'état de siége impose à l'expansion de la politique intérieure du pays, la question extérieure, suscitée depuis quelque temps par le différend avec le Mexique, vient de surgir avec un nouvel intérêt, au moment même où l'on croyait à une solution complète et amicale.

Le gouvernement, par suite du décret que contient la *Gaceta* d'aujourd'hui, désavoue et destitue son représentant Miguel Alvarez, sans doute pour avoir fait des concessions incompatibles avec l'orgueil national et le bon droit qui assiste l'Espagne dans ses réclamations.

La médiation que la France, par un commun accord des parties, était appelée à exercer dans le différend, paraît devoir être inefficace, d'après le rapport du chargé d'affaires impérial à Mexico.

La querelle se réveille donc dans toute son aigreur première, et pourrait très-bien ne trouver son dénouement que sur le terrain de la force.

Que fera maintenant le Mexique? Céder ou maintenir ses prétentions? Les prochaines nouvelles nous le feront savoir. "On fait, dit un correspondant de Madrid, mille commentaires sur la destitution de M. Alvarez de la légation du Mexique. Ce qui est le plus probable, c'est que le représentant espagnol ne s'est pas conformé strictement aux instructions qui lui avaient été données pour exiger la révocation sans condition des actes attentatoires aux droits et à la dignité de l'Espagne que s'était permis le gouvernement mexicain. Le gouvernement Espagnol n'a jamais varié sur ce point. Toutefois, rien n'est encore résolu sur cette importante question."

Théâtre d'Orléans.

Voici la liste définitive des nouveaux artistes engagés à Paris par M. Boudousque:

M. MOULIN, 1er fort ténor de Grand Opéra, en remplacement de M. Dulue.

M. TOURNADE, 1er ténor léger, en remplacement de M. Laget.

M. MAGNE, baryton, en remplacement de M. Crambade.

M. GUILLOT, 1ère basse d'opéra comique, en remplacement de M. Graat.

M. LACROIX, 1er amoureux, en remplacement de M. Gustave.

M. DELIONNE, 2nd comique, en remplacement de M. Chol.

Mlle BOURGEOIS, 1ère chanteuse Mezzo-Soprano, (Grand Opéra) en remplacement de Mme Cambier.

Melle MULLER, 1ère forte chanteuse Soprano, (Grand Opéra) en remplacement de Mme Laget.

Mme LATOUCHE, 1ère Dugazon, chanteuse légère et Déjazet.

Mme GUILLOT, Dugazon.

Mme BERGER LACROIX, 1er rôle drame, vaudeville en remplacement de Mme Darmont.

Plus sept choristes hommes et femmes, &c.

Mlle Muller est la cousine de Jenny Lynd. Elle est âgée de vingt-deux ans, et elle possède une très belle voix joint à une grande beauté.

Les artistes que nous venons de nommer se sont embarqués au Havre le 10 de ce mois à bord du *Guttemberg*; nous pouvons donc les attendre ici vers la fin d'octobre.

CHRONIQUE LOCALE.

Enterrements—Dans les différens cimetières de la ville dans la semaine expirée dimanche matin, 21 du courant:

[illegible]

Le nombre de décès s'est élevé, dans le mois expiré le 2 septembre, à 467 contre 1801 l'année dernière à la même époque.

Enregistrement—Le nombre de votants qui se sont fait enregistrer s'élevait, hier, à une heure de l'après-midi, à 7,772.

Rixe—Une rixe a eu lieu, hier, au café (Gem), rue Royale, entre M. [illegible], marchand de nègres, et M. Augustus Merckel, boucher au marché [illegible]. Ils habitent tous deux le Quatrième District. M. Merckel qui, dit-on, est un homme paisible, ayant demandé à M. [illegible] de l'argent qu'il lui devait ce dernier lui adressa d'abord des injures puis finit par tirer un poignard et la rixe commença. M. Merckel [illegible] deux profondes blessures à la cuisse, M. [illegible] au coupé au même au artère et [illegible] beaucoup de sang. Les deux adversaires sont grièvement blessés. Un homme [illegible], qui avait assisté à M. Merckel un coup de canne plombée sur la tête, pendant la rixe, a été arrêté et écroué par l'officier [illegible].

Arrestation—M. Edouard Fagot, qu'un affidavit accuse d'avoir assailli le recorder Solomon a été arrêté, hier, par le sergent [illegible] et l'officier Charles Morel du Troisième district. Le juge Augustin a accepté le cautionnement de M. Fagot — Nous apprenons que MM Simon et Morel, qu'on avait d'abord accusés d'avoir laissé sortir le prisonnier, sont innocents.

Voies de fait—Antonio Bayada est en prison pour avoir battu une femme.

Malachi Davis a fourni un cautionnement, par ordre du recorder [illegible], en attendant qu'il réponde à l'accusation d'avoir assailli F. Hughes à main armée. —Cautionnement de $250 et instruction fixée au 2 du mois prochain.

John A. Tiler est accusé d'avoir menacé l'officier Horsby qui était venu l'arrêter parce qu'il troublait la paix. Le prévenu a même tiré un poignard.

Coup de pistolet—George Harling dit Bates [illegible] arrestation a com[illegible] recorder du premier district pour [illegible] d'un pistolet et avoir tiré sur [illegible] Gen. Washington. [illegible] *Capitaine du* [illegible] Harling dit, dit-on, faire ce affidavit [illegible] a déclaré qu'il n'a fait que se défendre.—Le tribunal n'a pas voulu accepter de cautionnement, le prévenu a été écroué.

Accidents—Patrick Hennessey, employé du chemin de fer de Jackson, a été tué dimanche dernier, en montant d'un des wagons. L'accident est survenu à Pass Manchac, tandis que le train revenait en ville. Hennessey laisse une femme et [illegible].

—Michael Kennedy qui était pris de boisson et s'était étendu sur le rail du chemin de fer du lac [illegible] a eu une jambe écrasée par la locomotive. On l'a transporté à l'Hôpital où le médecin a fait l'amputation.

Devant la Première Cour—[illegible], homme de couleur libre, a été envoyé, par le recorder au mécanicien Holland, devant la Première Cour [illegible].

—[illegible] du travail et M. P. C. [illegible] devront se présenter devant le même tribunal [illegible] Pierre du recorder.

—[illegible] a été envoyé devant la même Cour [illegible].

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

AFFAIRES DU KANSAS.

Combat de deux heures.

FREE-SOILERS FAITS PRISONNIERS PAR LES DRAGONS DES ETATS-UNIS.

St Louis, 20 septembre—Nos nouvelles du Kansas sont du 15. Il paraît que 30 partisans de l'esclavage, sous les ordres de Robinson, ont eu un engagement, le 13, à Grasshopper Falls, avec un corps de free-soilers. Les premiers se sont emparés des chevaux et des provisions des abolitionistes.

Le lendemain, les hommes de Robinson ont été attaqués par 400 free soilers sous le commandement de Harvey. Le combat a duré deux heures. 12 abolitionistes et trois partisans du sud ont été tués.—Après l'affaire, Harvey a proposé un armistice de 30 jours, qui a été accepté par Robinson.

On rapporte qu'un corps de 2,500 Missouriens, est campé devant Franklin et a l'intention de réduire la ville.

L'avant-garde a eu une escarmouche avec les free soilers et l'on s'attendait à chaque instant à une bataille.

Un corps de dragons de l'armée des États-Unis a fait prisonniers les freesoilers sous la direction de Harvey.

Marché de New-York.

22 sept.—La farine a fléchi—Le blé tombe—le maïs s'achète à meilleur marché—mélange 65 cents; esprit de térébenthine, résine, 112, sans variation et calme. Le fret s'améliore.

Le steamer Indiana.

Québec 22—Ce steamer, parti de Liverpool le 10, n'est pas encore arrivé.

Navigation.

Louisville, 22 septembre—Le niveau de l'Ohio continue à décroître en face de cette ville.

Marchés.

New York, 22—Le marché aux farines est languissant. Le State vaut de $5 20 à $5 30, et les marques de l'Ohio de $6 20 à $6 60. Le blé fléchit, mais jaune, 67c à 70c; mess pork, de $20 à $20 70. Le whiskey est ferme à 37c.

COTON.—Il a été reçu hier à la Nouvelle Orléans 9,726 balles de coton, dont 3,826 apportées par le bateau à vapeur *Magnolia*, 3760 par la *Princess*, 1067 par le *Capitol*, 689 par le *Delaware* et 387 par le *Florida*.

INCENDIE A CHICAGO.—Trois vastes entrepôts de grains ont été dévorés par un incendie à Chicago. Le sinistre a eu lieu le 14 de ce mois. On évalue $100,000 le montant de la perte.

LOUISIANE.

On lit dans le *Meschacébé* de St Jean Baptiste:

COUP DE FUSIL.—Vendredi soir, les habitans de la Pointe du Bonnet-Carré entendirent un coup de fusil qui fut suivi de cris: Au secours! à l'assassin! On courut au secours de la victime. C'était M. Dallon, ferryman de la Pointe, qui venait de recevoir un coup de fusil tiré sur lui par son concurrent, M. Joseph Perret. Le fusil était chargé à plomb et avait atteint M. Dallon au poignet et dans le côté. Le docteur Chérot fut aussitôt appelé et nous avons appris que les blessures étaient peu graves. Le meurtrier, M. Joseph Perret, était dans un état complet d'ivresse quand il a tiré son coup de fusil et il s'enferma de suite chez lui, sans vouloir ouvrir la porte à qui que ce soit.

Plainte a été portée pardevant le juge Leo Elfer.

NOYÉS.—Depuis quelques temps, plusieurs nègres se sont noyés accidentellement. Ainsi, un jeune nègre de M. F. Bougère est tombé dans le fleuve en voulant y puiser de l'eau et s'est noyé. Sur l'habitation Forstall, une jeune mulatresse de 18 ans, ayant voulu se baigner en sortant de dîner, a été asphyxiée, et malgré de prompts secours, n'a pu être rappelée à la vie. Un nègre appartenant à M. Clément revenait de bûcher du bois; il s'est mis à l'eau pour se baigner avec deux autres nègres; mais à peine était-il dans l'eau qu'il a été pris d'un étourdissement et s'est noyé. Enfin, vendredi de la semaine dernière, un petit nègre de M. Jean Béthancourt s'est noyé aussi en se baignant.

Nouvelles diverses.

—On annonce la mise à l'eau, pour la fin de septembre, du navire monstre *Great-Eastern*, en construction à Londres dans les chantiers de M. Scott Russell, à Millwall. Le lancement du *Grand-Oriental* sera un fait mémorable, mais surtout un spectacle auquel il n'est pas donné d'assister bien des fois dans la vie d'un homme. Il sera d'ailleurs signalé par une circonstance aussi hardie qu'inusitée. Certainement au mode ordinaire le lancement en long (la quille glissant sur un plan incliné, la proue la première), le *Grand-Oriental*, pour qui ce mode eût été impraticable à cause de sa longueur, a été élevé et construit parallèlement au fleuve, et il sera lancé latéralement. Tout semble avoir été prévu et minutieusement calculé pour assurer la réussite d'une aussi bonne entreprise digne du fils du célèbre Brunel.

—M. Meyerbeer est depuis le commencement de la semaine à Paris. On ne pense pas que le célèbre compositeur s'occupe encore de l'*Africaine*, pour l'interprétation de laquelle il doit essayer et entendre de nouveaux chanteurs; mais on conjecture que l'auteur de l'*Étoile du Nord* va s'occuper de l'œuvre nouvelle (paroles de MM. Barbier et Carré) qu'il a composée pour l'Opéra-Comique.

—On a ressenti à Gênes deux tremblemens de terre, les 21 et 22 août. Des correspondances de Nice portent que le 21, à dix heures du soir, on y a ressenti une secousse plus forte.

—Un mariage des plus curieux a été célébré dernièrement, à l'Hôtel-de-Ville de Bruxelles; c'était celui d'un couple de sourds-muets, assisté, entre autres parents et amis, du père du futur et de deux témoins, tous trois également sourds-muets. Au sortir de la maison communale, où toutes les formalités légales s'étaient accomplies, il n'est pas besoin de le dire, au milieu du silence le plus édifiant, la noce s'est rendue à l'estaminet de *la Rose* où, suppléant à l'éloquence verbale par l'éloquence du geste, elle s'est livrée, en présence d'un assez grand nombre de spectateurs, attirés par l'étrangeté du spectacle, à une exubérance de mimique et à une absorption de faro dignes au même degré d'observation et d'intérêt.

—Un décret impérial, publié par le *Moniteur*, décide qu'il y a lieu de continuer aux planteurs de coton de l'Algérie, pendant les années 1857 et 1858, le système des achats directs de leur récolte à des prix fixés d'avance, en tenant compte de l'espèce et de la qualité des produits. Ce décret est précédé d'un rapport du maréchal ministre de la guerre, dans lequel il est établi que le régime des achats directs est préférable au système des primes à l'exportation, qui, en vertu de dispositions antérieures, devait lui succéder et auquel les colons ne sont pas encore préparés. Il est démontré aujourd'hui que le cotonnier peut réussir sur beaucoup de points de l'Algérie, et qu'il y donne des produits d'une qualité comparable à celle des plus beaux produits similaires des États-Unis.

RUSSIE.

Préparatifs du couronnement.

On écrit de Saint-Pétersbourg, le 25 août, à la *Patrie* de Paris:

"Rien de très nouveau depuis ma dernière lettre; cependant mardi nous avons eu le départ des régaux pour Moscou.

"Les régaux sont les couronnes en diamant de toutes les principautés et grands-duchés dont l'empereur de Russie est suzerain. Ces couronnes qui sont ordinairement à Moscou, étaient restées à Saint-Pétersbourg depuis les funérailles de l'empereur Nicolas Ier, et c'est pour le couronnement qu'on les a transportées en grande pompe à Moscou.

"Dès dix heures du matin, la circulation était interrompue sur la Perspective Newski, qui conduit directement du palais d'hiver au chemin de fer de Moscou. A dix heures et demie, le cortége s'avançait très lentement, précédé d'un escadron de chevaliers-gardes, lance en main. Dix voitures de la Cour, traînées par six chevaux et précédées de laquais aux livrées impériale, renfermaient les hauts fonctionnaires de l'État chargés de transporter ces précieuses couronnes. La marche était fermée par un escadron des chevaliers-gardes. Ce commencement de cérémonie, car le défilé a duré à peine une demi-heure, avait quelque peu égayé la physionomie triste que présente Saint-Pétersbourg dans ce moment.

"Le départ de l'empereur semble toujours fixé au 26 août, et le couronnement au 7 septembre. Déjà toutes les grandes ambassades sont à Moscou. Lord Granville a quitté Saint-Pétersbourg mardi dernier, et M. le comte de Morny avec toute sa suite est parti hier matin à sept heures. Ils doivent arriver le soir même à neuf heures, c'est-à-dire faire en quatorze heures un trajet que les trains ordinaires font en vingt-deux heures. Ce soir samedi, à sept heures et demie, partent les troupes italienne et française, qui se trouvent complétées par l'arrivée de MM. Bottini et Tagliafico, des deux Lablache, de Mme Bosio; et pour les Français, de MM. Vernet, Deschamps, et surtout de Mlle Thérie, dont on parle déjà ici comme d'une merveille.

LA REINE D'OUDE.

Les journaux anglais rendent compte d'une visite faite à la princesse d'Oude, à Southampton:

Les serviteurs orientaux stationnent le long de l'escalier, pour indiquer la salle de réception. Les visiteurs traversaient les appartements des Zemindars, des Jakidars et d'autres personnages indiens qui avaient accompagné la famille royale d'Oude dans ce pays. A trois heures et demie, la réception eut lieu, le major Bird remplissait les fonctions de maître des cérémonies.

En entrant dans la salle de réception, on aperçut les deux princes d'Oude à l'extrémité la plus éloignée et couverte d'un costume magnifique. L'héritier présomptif avait revêtu un manteau écarlate d'or; il était coiffé d'un bonnet en forme de couronne très volumineux, dont l'ornement le plus brillant était une guirlande de grosses pierres précieuses faisant saillie sur la coiffure; il tenait à la main un cimeterre dans un fourreau magnifique. Son oncle, le frère de l'ex-roi, était revêtu d'un manteau bleu brodé d'argent; il portait une toque bleue en forme de fez. Aux côtés de l'héritier présomptif se tenaient deux gigantesques serviteurs et deux autres officiers d'État. Deux officiers de la suite royale se tenaient aux côtés de l'oncle du prince. Le major Bird présentait chacun des visiteurs et les désignait par leurs noms aux princes; le visiteur s'inclinait et se rendait ensuite à l'autre extrémité de la salle.

Aussitôt que la pièce était pleine de visiteurs, les princes s'asseyaient sur un sofa et les visiteurs sur des chaises.

Plusieurs des officiers d'État, du rang le plus élevé, étaient mêlés aux visiteurs.—La gravité des Orientaux et le profond respect témoigné aux princes par leurs subordonnés étaient particulièrement dignes de remarque. [illegible]

Peu après quatre heures, une vingtaine de dames de Southampton furent admises en présence de l'ex-reine. Une dame anglaise, Mme Brandon, qui a longtemps résidé à Cawnpore, dans le royaume d'Oude, et qui a accompagné la reine en Angleterre, servait d'interprète. Quand les visiteurs entrèrent dans l'appartement, la Reine était sur un sofa, servie par huit dames de l'Inde; l'une d'elles tenait sur sa tête une sorte d'éventail. S. M. était enveloppée de magnifiques châles, mais sa tête, son cou et l'un de ses bras étaient découverts; ses cheveux étaient coupés très courts et dirigés sur le derrière de la tête, à la chinoise. Elle portait deux boucles d'oreille massive, [illegible] au cun autre bijou sur sa tête. Ses traits semblent d'une manière frappante à ceux de son petit-fils, l'héritier présomptif du trône d'Oude.

Deux des officiers de l'*Indus* (bateau à vapeur qui a amené la famille royale d'Oude en Angleterre), avaient leur cabine sur l'avant du navire. Le chef des eunuques dressa un jour son paravent contre la porte de l'une de ces cabines et donna aux dames de sa suite le plaisir de sortir de leurs cabines; l'eunuque ayant entendu tout à coup un léger bruit dans la cabine de l'officier, ferma aussitôt la porte dont la clef était au dehors, et l'officier resta emprisonné pendant deux heures. Si la porte n'eut pas été fermée, l'officier, en sortant de sa cabine, se fût trouvé au milieu du harem.

On écrit de Southampton:

"Le prince royal et son oncle sont sortis en voiture à quatre chevaux; ils occupaient seuls la voiture; le capitaine Brandon était monté sur le siége du cocher, et un eunuque et un autre serviteur se tenaient derrière la voiture; plusieurs autres voitures remplies des officiers de la maison des princes suivaient. Tous les Indiens étaient armés; ils tenaient à la main des cimeterres. Les eunuques étaient armés de poignards.

"Les serviteurs de classe inférieure se promènent dans les rues de Southampton; ils entrent souvent dans les boutiques, où ils marchandent sans acheter. Cependant un d'eux, qui avait acheté six mouchoirs de coton très ordinaires, d'un seul coupon, les a étalés sur son dos, et ainsi affublé, il s'est promené gravement et avec beaucoup de satisfaction devant la porte de l'hôtel.

—On écrit de Londres, le 29 août:

"On peut voir partout se mêlant au peuple les gens subalternes de la suite de la reine d'Oude. Ils se sont déjà mis à boire comme nous: l'eau de vie et le gin sont leurs liqueurs favorites; ils les boivent pures et en grande quantité. Ils remplissent tout le monde au comptoir d'un cabaret et veulent être un peu régalés. Mais ils ne boivent jamais dans un verre qui a touché les lèvres d'un étranger. Ils entrent librement dans les salles publiques, et après avoir fait un salut à la compagnie, ils se retirent d'un air souriant et gai.

"A des moments marqués, un grand nombre de naturels, portant des paquets de vêtements, se rendent de bonne heure à West-End, village situé au bord de la rivière Itchen, à trois milles environ de Southampton, et vont y laver leurs hardes par un procédé fort curieux. En cet endroit, ils ont entièrement pris possession d'un champ ou d'un pré où ils font leur besogne et mettent leurs vêtements à sécher; ce qui chagrine beaucoup le propriétaire, à qui l'on n'a jamais demandé son avis sur l'usage de sa propriété. Ses remontrances, faites en bon anglais, contre une pareille contravention ont été accueillies avec le plus profond dédain."

FEUILLETON.

LES FILS DE FAMILLE
ROMAN
PAR M. EUGENE SUE.

—Maurice.... il y a cinq ans, si l'on t'avait prédit ton abjection actuelle.... qu'aurais-tu répondu?

—Hélas!......

—Est-ce que la distance que tu as parcourue pour arriver où tu en es aujourd'hui.... n'est pas incommensurable.... comparée à celle qui te sépare des voleurs et des assassins endurcis?

—Je l'avoue....

—Interroge-toi avec l'inexorable sévérité d'un juge.... regarde bien au fond de ton âme, et tu reconnaîtras qu'au bout de dix ou douze années de prison.... tu seras devenu un homme capable de tout.

—Je le crains,—répond Maurice après un long silence méditatif,—je le crains.... car hier, lorsque j'ai voulu empêcher ce malheureux de crier à l'assassin, je ne sais quel sanglant vertige a troublé ma raison.... Je l'ai tué sans le vouloir.... mais, quelques moments plus tard, j'aurais été, je crois, sciemment homicide.... Oh! tu dis vrai.... je suis peut-être destiné à devenir un grand criminel!

—Telle est donc l'une des faces de l'avenir, dans le cas où tu serais arrêté.... ce qui est immanquable si tu restes en France.

—Aussi, je veux tâcher d'atteindre un pays étranger.

—Soit!...... Tu arrives en Suisse, dénué de toutes ressources, mais tu es robuste, intelligent, tu as dans ta première jeunesse exercé le métier de cultivateur.... Te sens-tu l'énergie de reprendre ce métier dans les conditions les plus infimes, afin de gagner honnêtement ton pain?.... d'accepter, s'il le faut, la place de valet de charrue dans une ferme?

—Peut-être.... si j'étais poussé à bout par la misère......

—Réponds avec autant de sincérité que je t'en ai témoigné dans ma confession, Maurice.... ne te ménage pas plus que je ne me suis ménagée moi-même.... Songes y bien.... toi, habitué à l'oisiveté, aux raffinements, aux élégances de la vie parisienne.... te sentiras-tu la force de reprendre le manche de la charrue.... de te résigner aux privations, aux labeurs, à l'isolement de la vie rustique?

—Jeanne, ma sincérité égalera la tienne,—répond Maurice après un moment de silence.—Je le reconnais en ce moment.... et je l'avoue avec terreur, tous les généreux ressorts de mon âme sont brisés; l'habitude de la paresse m'a énervé; il me semble impossible de renoncer à un certain bien être.... je serais incapable de me résigner maintenant aux rudes travaux du laboureur ou de toute autre profession. La peur de la misère m'y réduirait peut-être pendant un jour.... mais bientôt mon courage, ma volonté défailliraient.

—Bien, Maurice.... bien!.... je ne saurais t'exprimer la satisfaction que me cause ta sincérité.

—Quoi!.... de si honteux aveux peuvent te satisfaire?

—Oui, parce que c'est un grand pas vers le mieux que d'avoir conscience de soi-même.... Écoute encore: tu ne pourras te résigner, dis-tu, à de rudes labeurs. Il y aurait un autre moyen d'assurer ton avenir en pays étranger.

—Comment?

—Avant-hier, Richard d'Otremont m'a dit ceci: "Mon éternelle gratitude envers Charles Delmare m'impose des devoirs. Je sais l'affection presque paternelle qu'il portait à Maurice.... je sais l'intérêt que votre cousin vous inspire encore. Or, si, pour arracher Maurice à la fange où il se traîne, et lui procurer les moyens de se créer une existence honorable, une somme d'argent assez considérable était nécessaire.... vous pourriez, Jeanne, vous adresser à moi...."

—D'Otremont t'a fait cette proposition?—s'écrie Maurice avec un involontaire accent de convoitise.—Cette offre est sérieuse?

—Oui,—répond Jeanne d'une voix sévère,—cette offre est sérieuse.... comme toutes les promesses d'un honnête homme.

—Mais nous sommes sauvés alors!

—Explique-toi, Maurice.

—Si nous parvenons à gagner Genève, tu écriras aussitôt à d'Otremont.

—Afin de lui demander la somme en question?

—Sans doute.

—Maurice.... tu as témoigné tout à l'heure d'une louable sincérité...... premier pas vers des pensées meilleures.... Auras-tu le courage d'être encore sincère?

—En quoi sincère?

—Tu échappes aux poursuites, nous arrivons à Genève, j'écris à Richard, je lui garantis que, fermement résolu à te réhabiliter.... tu en trouves l'occasion; que l'on t'offre d'entrer dans une maison de commerce d'une ville de Suisse.... à la condition d'apporter dans cette industrie un fonds de vingt ou trente mille francs, je suppose...... Richard a foi dans ma parole.... et dans la tienne.... il m'envoie cette somme.... je te la remets.... quel emploi en fais-tu?

—Mais.... un emploi honorable.... et je....

—Sois franc.

—Je t'assure.... que....

—Sois franc.... interroge-toi, cette fois encore, avec l'inexorable sévérité d'un juge.... et réponds. Quel emploi ferais-tu de cette somme?

Maurice reste pensif et reprend d'une voix sourde:

—Jeanne.... décidément.... je suis un misérable.

—Achève....

—Je m'engagerais par de menteuses promesses à faire un honorable usage du prêt de d'Otremont.... et, au mépris de ma promesse, j'irais aussitôt dans une ville de jeu, espérant doubler la somme; à moins que, sans tenter le sort, je ne la dissipasse jusqu'au dernier sou.... Je suis, te dis-je, gangrené jusqu'à la moelle des os.... Jamais plus qu'à cette heure je n'ai eu conscience de mon abjection!

—Courage...... Maurice...... courage!—reprend Jeanne, de qui l'accent jusqu'alors froid et dur se détend et se nuance d'attendrissement;—combien je te sais gré de ta franchise.

—Elle n'augmente pas ton mépris à mon égard?

—Loin de là!.... je sens renaître ma confiance en toi; non, non, tu ne tromperas pas ma dernière espérance.... Ah! que je me félicite de t'avoir donné, par ma confession, l'exemple d'une inexorable franchise.—Avoue-le.... si je ne t'avais pas initié à tous les secrets de ma dégradation, tu ne m'aurais pas ainsi, à ton tour, ouvert ton âme sans réserve?

—Il est vrai.... puis cet entretien a sur moi une influence croissante et singulière, dont je puis à peine me rendre compte.

—Cette influence est-elle bonne, est-elle mauvaise, Maurice?

—Je ne sais encore, car elle me semble inexplicable...... Ainsi, ton inflexible raison me paraît l'avenir sous les couleurs les plus effrayantes, les plus vraies, et cependant......

—Achève.

—Comment t'exprimer cette impression! J'éprouve une sorte d'allégement, quoique l'avenir m'apparaisse de plus en plus menaçant.

—Ce n'est pas quelque l'avenir, mais parce que l'avenir t'apparaît de plus en plus menaçant, que tu éprouves une sorte d'allégement, mon bon Maurice.

—Que veux-tu dire?

—Qu'encore un grand pas vers le mieux que de reconnaître les obstacles qui nous entravent, des lors, résolu à ne pas se briser contre eux, on éprouve un certain soulagement. [illegible] en effet,—Dans l'hypothèse de ton arrestation, tu l'avoues toi-même, que risques-tu de prison forcé de toi un [illegible] passé [illegible] d'atteindre un pays étranger, tu le vois, tu te condamnes toi-même à [illegible] ..

—Oui, j'ai perdu toute énergie, sauf celle du mal.

—Si Richard d'Otremont venait à ton aide en te confiant une somme d'argent destinée à te créer, ton travail aidant, une honorable existence, tu jouerais ou tu dissiperais cette somme?

—Je l'avoue.... je ne pourrais résister à la tentation.... je connais ma faiblesse.

—Ainsi, Maurice, si, en échappant aux poursuites de la justice, tu te réfugies à l'étranger, tu te sens incapable d'y gagner, par des moyens honnêtes, de quoi vivre honorablement?

—Il est vrai.

—En ce cas, tu chercheras forcément des ressources dans des expédiens honteux ou criminels.... et, tôt ou tard, à l'étranger comme en France, ils te conduiront en prison, et en prison tu deviendras un grand criminel.... Peux-tu sortir de ce cercle de fer où la fatalité t'enferme?

—Il n'est que trop vrai, de quelque côté que je me tourne, se dressent devant moi les spectres de la misère ou du crime.

—Or, tu es trop perverti, trop énervé pour lutter énergiquement contre la misère, mais tu n'es pas encore assez déchu pour vouloir devenir sciemment un scélérat endurci; il est encore resté au fond de ton âme quelques bons sentiments, souvenirs de tes vertus natives, toi que j'ai connu si pur, si généreux.

—Ces bons sentiments étaient-ils endormis, se sont-ils réveillés à ta voix, Jeanne? je l'ignore, mais je me sens de moins en moins abattu, j'envisage d'un regard plus ferme l'extrémité où je suis acculé. Enfin, je retrouve quelque courage!

—Ah! Maurice, il est peu d'hommes assez fortement trempés pour que les forces vives de leur âme résistent longtemps à l'action corrosive du vice.... Il faut, vois-tu, avoir, quoique criminel, conservé une grande force d'âme, un grand courage, pour expier le passé par la souffrance, par le sacrifice, et se réhabiliter par le travail et la vertu.

—Ainsi, Jeanne.... tu approuves......

—Ah! Maurice! mon ami, mon frère.... s'écria la jeune femme, trahissant pour la première fois une profonde émotion depuis le commencement de cet entretien;—mes pressentiments ne me trompaient pas!

—Qu'entends-je! l'accent de ta voix est attendri.... presque joyeux...... — dit Maurice stupéfait.—Il me semble reconnaître la voix de la Jeanne de ces temps d'innocence et de bonheur où nous avons été fiancés!

—C'est que tu réalises pour moi mes chères espérances de cet heureux temps...... mon Maurice bien-aimé.

—Je ne te comprends pas.

—Dis-moi, ami, lorsqu'autrefois tu m'offrais, t'en souviens-tu.... de partager ton trône de lauriers roses et ta couronne de bluets?.... lorsqu'enfin nous avons été fiancés.. quelle était ma plus chère, ma plus douce espérance?...... passer mes jours près de toi et prier Dieu de ne pas nous faire survivre l'un à l'autre!

—Hélas! Jeanne.... il n'a dépendu que de nous.... que de moi surtout, de réaliser ce rêve d'or....

—Plus de regrets, Maurice, plus de regrets, mon fiancé!.... je te l'ai dit, nous ne nous séparerons plus!....

—Jeanne, que signifie?....

—C'est afin de tenter cette réunion nouvelle que je suis revenue de Florence à Paris. Je prévoyais ta ruine et sa conséquence naturelle, ta dégradation presque certaine.... mais j'espérais aussi que tout noble sentiment ne serait pas étouffé en toi.... Si cependant ta avais déçu mon dernier espoir.... je me rendais seule auprès de mon père.... je t'embrassais, et....

—Ah! pauvre Delmare!.... pauvre martyr de l'amour paternel! "—Fatalité ou Providence,"—m'a-t-il dit souvent—le crime entraîne avec soi son châtiment.... J'expie.... j'expierai plus cruellement encore, peut-être, mon homicide et mon adultère!"—Il est, en effet, des destinées étranges.... Jeanne.... toi et moi sommes un exemple de ces destinées.... nous aussi.... nous expions le passé.

—Mais à cette heure, cette expiation partagée avec toi, Maurice, me semble douce.. Maintenant, écoute mon projet....

Nous laisserons Jeanne et Maurice poursuivre leur voyage aventureux vers Mantua, et nous conduirons le lecteur dans la retraite de Charles Delmare.

(*A continuer.*) EUGENE SUE.

Est décédée, hier à cinq heures et demie de l'après-midi, ANNETTE CATOIRE, épouse de NARCISSE BAILLY. Les amis et connaissances de la famille et de son fils Joanni sont priés d'assister, sans autre invitation, au convoi et à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 3 heures précises.

Le convoi partira de la rue des Grands Hommes, entre Bagatelle et Union.

Ticket Présidentiel.

Pour la Présidence:
MILLARD FILLMORE, De New-York.

Pour la Vice-Présidence:
ANDW. JACKSON DONELSON Du Tennessee.

Électeurs.
PREMIER DISTRICT:
J. B. WILKINSON, Jr., de Plaquemines.
SUPPLÉANT: Hon. GEORGE EUSTIS, Jr.
SECOND DISTRICT: GLENDY BURKE, d'Orléans.
SUPPLÉANT: H. M. SUMMERS.
TROISIÈME DISTRICT: S. G. THIBODAUX, de Terrebonne.
SUPPLÉANT: FERGUS GARDERE, de Jefferson.
QUATRIÈME DISTRICT: PRESTON POND Jr., d'Est Feliciana.
SUPPLÉANT: T. EDWARDS.
CINQUIÈME DISTRICT: JOHN E. KING, de St-Landry.
SUPPLÉANT: A. B. COCO.
SIXIÈME DISTRICT: P. ALEXANDRE, de Tensas.
SUPPLÉANT: L. P. CRAIN, de Caddo.

ATTENTION.

MM. J. A. Beard & May vendront aujourd'hui, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, pour le compte de la succession de Wm Watson: une cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.

Marchandises avariées, Chapeaux, Souliers et marchandises de saison.

Le Docteur HOUDAYER, Ancien externe en chirurgie et en médecine, des Hôpitaux de Paris.

F. MALARD & Co., Nos 58 et 60, rue du Canal, encoignure Vieille-Levée.

HABILLEMENS POUR HABITATION.

LA MAISON LELIEVRE. Librairie. 216, rue Royale.

La maison Le Lièvre, 216 rue Royale.

Modes et Nouveautés.

LE GRAND REMEDE RUSSE POUR LE BIEN PUBLIC.

CHOLAGOGUE INDIEN D'OSGOOD.

ABANDONAD LAS GRAMATICAS.

APRENDED EL INGLES!

12 CALLE DE SAN CARLOS. 12.

Michon & Desportes, LIBRAIRES, 200, RUE ROYALE... 5, FAUBOURG MONTMARTRE NOUVELLE ORLEANS. PARIS.

Magasin de Tapis, No 19, rue de Chartres.

A louer.

Bonne occasion. GROCERIE A VENDRE.

Cannes pour plant.

AVIS.

Librairie française de Ver. HEBERT & Cie, 149 RUE DE CHARTRES.

Médecine homœopathique.

Papiers peints! Papiers peints! E. CHRISMAN, Encoignure Bourbon et St-Louis.

200,000 CIGARES importés directement de la Havane.

G. W. Dunbar & Co., MARCHANDS EN GROS DE BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS, No. 5, rue des Magasins.

No. 28...... C. CARRERE...... No. 28

J. CASSERGUE, Marchand Tailleur, 77, Rue St Charles.

PROVISIONS.

Vins et Eau de Vie.

Hotel St-Louis.

CENTENARY COLLEGE DE LA LOUISIANE.

DEBALLAGE A LA LIBRAIRIE NOUVELLE.

EN VENTE à la Librairie Nouvelle, 167, rue de Chartres, Le Fils de la Nuit, par M. Féguer. J. TACON.

Collége Commercial de Dolbear, 108, rue du Canal.

COLLEGE DE LA LOUISIANE.

Miguel Hernandez, Jr. ENCANTEUR, TROISIÈME DISTRICT, No 17, rue des Français, entre Victoire et Moreau.

Banque de l'Union de la Louisiane.

Si j'étais Roi! EN VENTE Au magasin de musique de T. E. BENOIT, Rue de Chartres, No 78.

AVIS.

Institution G. Boyer.

LE TRAIT D'UNION, Journal français quotidien, PUBLIÉ A MEXICO.

Marchandises de saison.

TERRAIN A VENDRE A MANDEVILLE.

Grand déballage de soieries.

Dissolution de société.

Avis.

TAPIS, NATTES, TOILES PEINTES. Todd & Gandolfo, 120, rue du Canal.

BOIS! BOIS!

Brodequins Bassett.

Bottes, Souliers et Brodequins.

Demande de cuisinière.

Demande de Professeur.

Ouvriers!! Ouvriers!

Machines à briques.

INSTITUTION De Mme Vve Charles d'Aquin, RUE DAUPHINE, 71.

Loterie de la Géorgie. (Autorisée par l'État de la Géorgie.) Les lots sont garantis. Loterie de l'Académie de Fort Gaines: CLASSE 19.

A louer ou à vendre.

Résidence dans la rue de l'Esplanade.

Demande de maison.

Couvertures de laine.

Pommade pour les cheveux. Mme JOURDAN.

Librairie Paya, G. COPPENS & Co.

Riz Créole.

Pension bourgeoise.

INSTITUTION A DAMMOT.

Orfèvrerie de table. ALFENIDE.

Dr L. DUPERRON, dentiste, Rue Royale, No 99.

Littell, Payan & Carhart, ENTREPOT D'HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS, 118 et 120, rue Duane, entre Church et Broadway New-York.

MEUBLES, MEUBLES. Entrepôt du Sud.

MADAME TURNER.

Cartouches Flobert.

Cors aux pieds.

Chemises fines de Paris.